

Image not found or type unknown



# Changement de prénom

Par **Mathieux2307**, le 15/10/2021 à 16:07

Bonjour.

j'ai vu sur votre site qu'un arrêt de la cour d'appel de Versailles du 29 juin 1989 permettait un changement de prénom pour reprendre celui du grand père au titre d'une tradition familiale.

quelles seraient les conditions pour pouvoir y prétendre ?

je ne trouve pas le numéro ou le nom des parties pour lire cet arrêt ...

merci beaucoup par avance